



ENERGILEC VF PULSIM

10/14 AVENUE LOUIS ARMAND CS 90015 95124 ERMONT CEDEX

Attestation de stage HABILITATION ELECTRIQUE

Vos contacts:

Assistante : Vanessa VINCENT 06 25 50 47 74 Formateur : Jean-Michel Goncalvès 06 71 22 20 90 vanessa.vincent@cegelec.com

Madame, Monsieur,

Le présent document que nous vous adressons atteste de la présence de la personne suivante à sa formation habilitation électrique :

Participant:

AMANI KARIM

Habilitation maximale : Habilitation souhaitée : H2Vessais . HC - B2Vessais . BR.BC H2Vessais . HC - B2Vessais . BR.BC

Durée en jours :

4 Soit 28 heures dont 30% de pratique

Type stage :

HAB031 Formation INITIALE

Date début :

mardi 1 avril 2025

Date de fin :

vendredi 4 avril 2025

Nous vous prions de bien vouloir remettre cette attestation au stagiaire. Vous recevrez séparément l'avis après formation.

La formation s'est déroulée à l'adresse ci-dessous :

Cegelec Missenard
6e étage
67 Avenue de Fontainebleau
94270 LE KREMLIN BICETRE

Vous souhaitant bonne réception de la présente et restant à votre entière disposition,

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Jean-Michel GONCALVES Formateur



CEGELEC MISSENAND TRAVAUX

CY Avenue de Pontaine Deau Servicit AREMLIN BICETRE

5.5.5 JU Capital de 971 302, 600 = 7.9.4 FH (i) 980 826 283

RCS Cretein 980 826 284 Siret 980 826 283 00023 Code APE 432 LA

Activité enregistrée sous A le numéro 11 94 08917 94 auprès du préfet d'lle de France



ENERGILEC VF PULSIM

10/14 AVENUE LOUIS ARMAND

CS 90015

95124 ERMONT CEDEX

Avis après formation HABILITATION ELECTRIQUE

Formation INITIALE

Le stagiaire ci-dessous a suivi une formation visant l'obtention d'une habilitation. Les résultats aux tests de fin de formation nous amènent à prononcer l'avis ci-dessous quant à la capacité du stagiaire à recevoir une habilitation électrique :

Participant : AMANI KARIM

Module suivi : HAB031

Habilitation souhaitée : H2Vessals . HC - B2Vessals . BR.BC

Durée de formation en jours : 4 Soit 28 heures dont 30% de pratique

Date début : mardi 1 avril 2025

N° de livret remis : E34410

Avis obtenu: FAVORABLE

Cet avis est donné à titre consultatif au regard de la capacité du stagiaire à détenir une habilitation.

L'employeur reste seul responsable de la décision de délivrer ou non une habilitation.

L'employeur devra s'assurer que le champ d'application de l'habilitation qu'il compte délivrer ne risque pas de placer le titulaire dans une situation pour laquelle il n'aurait pas été formé ou informé.

Avant de remettre le titre d'habilitation, l'employeur devra s'assurer que :

- Les symboles proposés sont cohérents avec les opérations qu'il souhaite confier au stagiaire
- Le domaine d'application de l'habilitation a bien été cerné
- Le stagiaire possède les compétences nécessaires à l'accomplissement des tâches
- Le stagiaire possède les aptitudes, notamment médicales, en relation avec les tâches accomplies
- Le stagiaire présente un comportement adapté au regard des risques rencontrés

La formation a été dispensée par l'organisme CEGELEC MIS

CEGELEC MISSENARD T.M.O. 67 avenue de Fontainebleau - CS 80744 94276 LE KREMLIN BICETRE CEDEX

Le formateur
Jean-Michel GONCALVES



CEGELEC MISSENARO TRAVAUX

US DE TOTAL PREMIO BICETAE

TOTAL PREMIO BICETAE

TOTAL PREMIO BICETAE